

21877 COMEU B
21877 COMEU B

DE : C.C.E. BRUXELLES - SEG12 - IMP. DIF. S.G.
A : BUREAU C.E. - WASHINGTON
REF: 09:31 17-01-82 000067729 - 000074861

TELEX NO 7681-SG-B 12/106

432

| | |
|------|-----------------|
| 1 | RK-RS |
| TR. | Hw ³ |
| I.S. | ✓ |
| FIN. | ✓ |
| AGR. | ✓ |
| ENE. | ✓ |
| R.D | ✓ |
| ADM. | ✓ |
| S.A. | ✓ |
| | msb |
| | G.F. |

TELEX HEBDOMADAIRE NR 68 DU 15.01.82 DESTINE A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

1. INTRODUCTION

1.1 RENCONTRE THORN/TINDEMANS

LE PRESIDENT THORN A EU LE 5 JANVIER UN DINER DE TRAVAIL AVEC LE PRESIDENT TINDEMANS, NOUVEAU MINISTRE BELGE DES RELATIONS EXTERIEURES, QUI PRESIDERA LE CONSEIL PENDANT LE PREMIER SEMESTRE. L'ORGANISATION DES TRAVAUX SUR LE MANDAT DU 30 MAI, LE DEROULEMENT DES NEGOCIATIONS SUR L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE ET LES AUTRES DOSSIERS PRIORITAIRES ONT ETE LES THEMES PRINCIPAUX DES CONVERSATIONS QUI ONT FAIT APPARAITRE UNE TRES GRANDE CONVERGENCE DE VUES. LA COMMISSION ET LA PRESIDENCE DU CONSEIL COOPERERONT ETROITEMENT PENDANT TOUT LE SEMESTRE ET CETTE COOPERATION SERA ORGANISEE A TOUS LES NIVEAUX.

1.2 UNION EUROPEENNE

LORS DE LEUR DEJEUNER DE TRAVAIL, LE 4 JANVIER, LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES ONT ACCEPTE LA PROPOSITION DU PRESIDENT TINDEMANS SUR LA PROCEDURE D'ETUDE DES PROPOSITIONS GENSCHER/COLOMBO SUR L'UNION EUROPEENNE. CHAQUE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DESIGNERONT UN REPRESENTANT PERSONNEL. LE GROUPE DES REPRESENTANTS PERSONNELS (QUI SERA PRESIDE PAR L'AMBASSADEUR DE SCHOOTAERTS) DEVRA PRESENTER UN PREMIER RAPPORT AUX MINISTRES A LA FIN FEVRIER.

1.3 MANDAT DU 30 MAI

CONFORMEMENT AU CALENDRIER, LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES SONT ACTUELLEMENT REUNIS A BRUXELLES EN VUE DE REPRENDRE LEURS TRAVAUX SUR LE MANDAT, SUR BASE NOTAMMENT DES PROPOSITIONS QUE LEUR A SOUMISES VENDREDI DERNIER LE PRESIDENT THORN SUR LES POINTS ENCORE OUVERTS. POUR LA COMMISSION, IL EST ESSENTIEL QUE CETTE REUNION SOIT CONCLUSIVE. UN NOUVEAU RETARD AFFAIBLIRAIT LA CREDIBILITE DE LA COMMUNAUTE ET DE SES INSTITUTIONS, SANS APPORTER AUCUNE POSSIBILITE SUPPLEMENTAIRE DE SOLUTION. LES DOSSIERS A REGLER ONT ETE COMPLETEMENT DISCUTES ET IL NE RESTE PLUS QUE LA DECISION POLITIQUE A PRENDRE.

2. AFFAIRES INTERIEURES

Global Communications

Global Communications

2.1 QUESTIONS BUDGETAIRES

LE 21 DECEMBRE LE PRESIDENT DU PARLEMENT A ARRETE LE BUDGET 1982 SUR LES BASES INDIQUEES DANS LE TELEX DU 18.12 AVEC NOTAMMENT UN CREDIT ADDITIONNEL DE 31.4 MECUS AU TITRE DE L'AIDE ALIMENTAIRE. LE 6 JANVIER, LA COMMISSION A CONSTATE L'ARRET DU BUDGET ET DECIDE DE L'EXECUTER EN CONSEQUENCE.

2.2 REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE (13.1)

OUTRE LEURS DEBATS SUR L'ACIER (INFRA 4.1), LES MINISTRES ONT EVOQUE :

- LE VOLET SOCIAL ACIER : UNE DECISION SUR LES 62 MIO. ECUS DEVRAIT INTERVENIR DANS LE CONSEIL A.G. DES 25/26 JANVIER.

- STRATEGIE INDUSTRIELLE : LES MINISTRES, QUI ONT EXPRIME UN PREJUGE FAVORABLE SUR LES IDEES DE LA COMMISSION, AURONT UN DEBAT DE FOND LE 4 MAI.

- LE RAPPORT DE M. ANDRIESEN SUR L'APPLICATION DU CODE DES AIDES PUBLIQUES PAR LA COMMISSION.

2.3 PECHE : MESURES INTERNES

LE CONSEIL A ARRKTE LE 29 DECEMBRE 1981 PLUSIEURS MESURES DANS LE DOMAINE DE LA PECHE (DONT CERTAINES CONSTITUAIENT UN PREALABLE A LA CONCLUSION, DIFFEREE DEPUIS UN AN, DE L'ACCOHD AVEC LE CANADA) :

- LA NOUVELLE ORGANISATION COMMUNE DES MARCHES DE LA PECHE (DEJA ACCEPTEE EN PRINCIPE LE 29 SEPTEMBRK 1981 ET QUI SERA APPLICABLE A PARTIR DU 1ER JUIN 1982) : LE REGLEMENT AMELIORE LE REGIME D'INTERVENTION EN FAVEUR DES PRODUCTEURS ET RENFORCE LA PROTECTION DU MARCHÉ COMMUNAUTAIRE VIS-A-VIS DES IMPORTATIONS.

- UN CONTINGENT TARIFAIRE A DROIT NUL POUR LES HARENGS DESTINES A L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION (84.700 T. POUR LA CAMPAGNE 1982 ET 74.000 T. POUR CELLE DE 1983).

- UN REGIME INTERIMAIRE POUR LES ACTIVITES DE PECHE PENDANT LES TROIS PREMIERS MOIS DE 1982.

LES GRANDS PROBLEMES CONCERNANT LE REGIME INTERNE (CAPTURES ET DROITS D'ACCES NOTAMMENT) RESTENT OUVERTS. AUCUNE DATE N EST ENCORE FIXEE POUR LE PROCHAIN CONSEIL.

2.4 PRIX AGRICOLES 1982/83

LA COMMISSION TIENDRA UNE REUNION SPECIALE LUNDI 18 JANVIER, AFIN DE DEFINIR L'ENSEMBLE DES PROPOSITIONS RELATIVES AUX PRIX AGRICOLES POUR LA CAMPAGNE 1982/83, Y COMPRIS LES MESURES CONNEXES. DE CETTE FACON, M. DALSAGER POURRA PRESENTER CE PAQUET

LORS DE LA SESSION DU CONSEIL "AGRICULTURE" DU 19 JANVIER.

3. ELARGISSEMENT

3.1 NEGOCIATIONS D'ADHESION : ESPAGNE

FIN DECEMBRE, LE PRESIDENT THORN A RENCONTRE A MADRID M. CALVO SOTELO, PREMIER MINISTRE, ET DIVERS MEMBRES DU GOUVERNEMENT ESPAGNOL. LE 7 JANVIER, M. CALVO SOTELO RENCONTRAIT A BRUXELLES SON HOMOLOGUE, M. TINDEMANS, PRESIDENT EN EXERCICE DU CONSEIL, ET ETAIT RECU A LA COMMISSION PAR MM. THORN, NATALI ET CONTOGEORG

LES DEUX PARTIES ONT MANIFESTE LEUR VOLONTE D'INTENSIFIER LES NEGOCIATIONS D'ADHESION. A CET EFFET, LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL A FAIT PART DE SON INTENTION DE PRESENTER LORS DE LA PROCHAINE REUNION DES SUPPLEANTS, PREVUE POUR LE 29 JANVIER, UNE IMPORTANTE DECLARATION SUR LE CHAPITRE AGRICOLE ET, SI POSSIBLE, SUR L'UNION DOUANIERE. LA PROCHAINE RENCONTRE AU NIVEAU MINISTERIEL EST PREVUE POUR LE 29 MARS.

3.2 ESPAGNE : PECHE

LA DEUXIEME RENCONTRE AVEC UNE DELEGATION ESPAGNOLE SUR LE REGIME APPLICABLE EN 1982 AUX BATEAUX ESPAGNOLS DANS LES EAUX COMMUNAUTAIRES S'EST TENUE LE 7 JANVIER MAIS N'A PU PERMETTRE D'ABOUTIR A UN ACCORD. (L'ESPAGNE SOUHAITERAIT UN ACCORD PLURI-ANNUEL "PRE-ADHESION" ALORS QUE L'ACCORD-CADRE EN VIGUEUR PREVOIT DES ARRANGEMENTS ANNUELS). UNE NOUVELLE RENCONTRE EST PREVUE FIN JANVIER.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 RELATIONS CE/ETATS-UNIS

DES PLAINTES ANTI-DUMPING ET DROITS COMPENSATEURS ONT ETE DEPOSEES PAR PLUSIEURS ENTREPRISES SIDERURGIIQUES AMERICAINES CONTRE LES IMPORTATIONS AUX ETATS-UNIS D'ACIER EN PROVENANCE DE ONZE PAYS DONT SEPT PAYS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE. CES PLAINTES COUVRENT UNE PROPORTION IMPORTANTE DES EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES D'ACIER VERS LES ETATS-UNIS. LA COMMISSION A CONTESTE QUE LES EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES CAUSENT UN PREJUDICE A L'INDUSTRIE AMERICAINE ET DECLARE SON INTENTION D'UTILISER TOUS LES MOYENS DE PROCEDURE A SA DISPOSITION POUR SE DEFENDRE. LORS DE LEUR REUNION INFORMELLE DU 13 JANVIER, LES MINISTRES DE L'INDUSTRIE ONT APPROUVE CETTE LIGNE ET CETTE ANALYSE ET CHARGE LA COMMISSION D ASSURER LA COORDINATION DE L ACTION AVEC LES ETATS MEMBRES ET LES REPRESENTANTS DE L INDUSTRIE.

IL EST A NOTER QUE LE DEPOT DE CES PLAINTES A CONDUIT L'ADMINISTRATION US A SUSPENDRE L'APPLICATION DU SYSTEME DIT DU "TRIGGER PRICE" (PRIX GACHETTE).

4.2 POLOGNE

LA PRESSE MONDIALE A APPORTE UN LARGE ECHO AU COMMUNIQUE PUBLIE A L'ISSUE DE LA REUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES A BRUXELLES LE 4 JANVIER A LAQUELLE ONT PARTICIPE LE PRESIDENT THORN ET LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP.

DANS CE COMMUNIQUE, DONT LE TEXTE INTEGRAL VOUS A DEJA ETE COMMUNIQUE, LES DIX EXPRIMENT LEUR "TOTALE REPROBATION" POUR L'EVOLUTION DE LA SITUATION EN POLOGNE ET EVOQUENT DIVERSES ACTIONS. AU SEIN DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES ON ETUDIE LES DI-

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Com

VERSES IMPLICATION, DES DECLARATIONS POLITIQUES DU 4 JANVIER ET DES EVENTUELLES MESURES ENVISAGEES.

4.3 TURQUIE

M. TURKMEN, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, A RENDU VISITE AU PRESIDENT THORN LE 12 JANVIER. M. TURKMEN A EXPLIQUE LE PROJET DE CONSTITUTION ET LE CALENDRIER ANNONCE PAR LE GENERAL EVREN. LE PRESIDENT THORN A SOULIGNE LES PREOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTE EN CE QUI CONCERNE LES PROCES DES SYNDICALISTES. IL A AUSSI INDIQUE QU'IL ENTRETIENDRAIT SES COLLEGUES ET LES MINISTRES AVEC LE DOSSIER TURC POUR VOIR COMMENT LE REPENDRE. IL SEMBLE QUE L'ETAT DES RELATIONS ENTRE LA CEE ET LA TURQUIE SERA REEXAMINE AU COURS DU MOIS DE FEVRIER.

4.4 MALTE

EN ATTENDANT L'OUVERTURE DES NEGOCIATIONS POUR LA PROROGATION DE LA PREMIERE ETAPE DE L'ACCORD D ASSOCIATION, LA COMMUNAUTE A PROROGE A NOUVEAU, PAR DES MESURES AUTONOMES JUSQU'AU 30 JUIN 1982, LE REGIME APPLICABLE AUX ECHANGES AVEC MALTE. (LE GOUVERNEMENT MALTAIS AVAIT FAIT PART A LA COMMUNAUTE LORS DU CONSEIL D'ASSOCIATION DE JUIN 1981 DE SON SOUHAIT D'ETABLIR DES "RELATIONS SPECIALES" AVEC LA COMMUNAUTE).

4.5 PECHE : VOLET EXTERNE

LE CONSEIL A ARRETE LES DISPOSITIONS SUIVANTES :

A) CANADA :

L'ACCORD A LONG TERME A ETE SIGNE LE 30 DECEMBRE ET EST ENTRE EN VIGUEUR LE JOUR MEME. EN VERTU DE L'ACCORD, LES BATEAUX COMMUNAUTAIRES POURRONT PECHER DANS LES EAUX CANADIENNES 14 500 T. DE CABILLAUD EN 1982 ET 16.000 T. PAR AN DE 1983 A 1987, AINSI QUE 7.000 T. DE CALMARS PAR AN. EN CONTREPARTIE, LA COMMUNAUTE A OUVERT DES CONTINGENTS TARIFAIRES POUR CERTAINS PRODUITS

D'INTERET PARTICULIER POUR LE CANADA (CABILLAUD ET RASCASSE).

B) SENEGAL :

LE CONSEIL A DECIDE LE 21 DECEMBRE DE CONCLURE UN NOUVEL ACCORD AVEC LE SENEGAL. CET ACCORD -QUI PREVOIT L'ATTRIBUTION DE DROITS DE PECHE A LA COMMUNAUTE EN CONTREPARTIE D'UNE COMPENSATION FINANCIERE- SERA SIGNE A BRUXELLES LE 21 JANVIER.

C) NORVEGE :

LE CONSEIL A ARRETE LE REGIME INTERIMAIRE POUR LA PECHE DE NAVIRES NORVEGIENS DANS LES EAUX DE LA COMMUNAUTE JUSQU'AU 31 MARS 1982. CET ACCORD PERMET AUX MECHEURS COMMUNAUTAIRES DE REPENDRE LEURS ACTIVITES DANS LES EAUX NORVEGIENNES.

4.6 GUINEE

M. PISANI A EFFECTUE DU 24 AU 26 DECEMBRE UNE VISITE OFFICIELLE EN GUINEE OU IL A RECU UN ACCUEIL PARTICULIEREMENT CHALEUREUX DU PRESIDENT SEKOU TOURE. AU COURS DES ENTRETIENS QU'IL A EUS AVEC LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT GUINEEN, CEUX-CI ONT SOULIGNE LA PRIORITE QU'ILS ACCORDAIENT AU DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LEUR PAYS ET ONT EVOQUE LES PERSPECTIVES DE REALISATION DE CERTAINS PROJETS IMPORTANTS POUR SON ECONOMIE (BARRAGE DU KONKOURE, USINE D'ALUMINIUM, GISEMENTS DE FER DU MONT NIMBA).

4.7 RELATIONS ACP/CEE

LE CRP S'EFFORCE ACTIVEMENT, SOUS L'IMPULSION DE LA PRESIDENCE BELGE, DE RECHERCHER DES SOLUTIONS ET DEFINIR UNE POSITION CCP-MUNE SUR LES DEUX PROBLEMES QUI MOTIVENT LA DEMANDE ACP DE TENIR UNE SESSION SPECIALE DU CONSEIL DES MINISTRES ACP/CEE : PRIX GARANTIS POUR LE SUCRE DE LA PRESENTE CAMPAGNE ET PROBLEMES CONNEXES, MESURES EVENTUELLES EN VUE DE PALLIER L'INSUFFISANCE DES RESSOURCES POUR LES TRANSFERTS STABEX.

UNE DEMANDE ACP DE TENIR CETTE SESSION LE 27 JANVIER, AU LENDEMAIN DE LA SESSION DU CONSEIL A.G. EST A LIEXAMEN.

4.8 AIDES AUX PVD NON ASSOCIES

LA COMMISSION A PRIS EN JANVIER 16 DECISIONS DE FINANCEMENT POUR UN TOTAL DE PRES DE 100 MIO. ECUS EN FAVEUR DE HUIT PAYS OU GROUPES DE PAYS (Y COMPRIS LES POPULATIONS PALESTINIENNES DES TERRITOIRES OCCUPES) AINSI QUE CERTAINS INSTITUTS DE RECHERCHE OU CERTAINES ACTIONS OUVERTES D ASSISTANCE TECHNIQUE. LES ACTIONS ONT TOUTES UN CARACTERE RURAL. 80 O/O DES CREDITS DU PROGRAMME 1981 AURONT AINSI ETE ENGAGES.

4.9 AIDES D'URGENCE

OUTRE LES AIDES ACCORDEES AUX ETATS ACP DANS LE CADRE DU SEME FED, LES AIDES D URGENCE DE CES DERNIERES SEMAINES ONT BENEFICIE AUX PAYS SUIVANTS :

- POLOGNE : OUTRE LES 8.000 T. DE VIANDE ACCORDEES AVANT NOEL SOUS FORME DE DON, 2 MIO. ECUS POUR COUVRIR LES BESOINS HUMANITAIRES PRIORITAIRES DE LA POPULATION.
- POPULATIONS DU SALVADOR (PERSONNES DEPLACEES DANS LE PAYS OU AU HONDURAS) : AIDE ALIMENTAIRE D'UNE VALEUR 2.8 MIO ECUS.
- VIETNAM : OCTROI D'AIDES HUMANITAIRES D'UNE VALEUR DE 300 000 ECUS VIA DES O.N.G. (LES AUTRES PROGRAMMES D'AIDE, NOTAMMENT L'AIDE ALIMENTAIRE, RESTENT SUSPENDUS).
- REFUGIES AFGHANS AU PAKISTAN : CONTRIBUTION DE 633 000 ECUS AU PROGRAMME UNHCR DE 1982 (LES AIDES COMMUNAUTAIRES ANTERIEURES S'ELEVENT A 15 MIO.ECUS).
- REFUGIES NAMIBIENS EN ANGOLA : AIDE SANITAIRE D'URGENCE DE 300 000 ECUS PAR UN CONSORTIUM D'O.N.G.

4.10 PLAN D'ACTION CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE

LA COMMISSION EST DESORMAIS EN MESURE D'APPLIQUER LA DECISION FINALE CONCERNANT LA REPARTITION DE L'AIDE EXCEPTIONNELLE PE 40 MIO. ECUS EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCES. L'AIDE BENEFICIERA PRINCIPALEMENT AUX ETATS ACP, PARTICULIEREMENT AUX PAYS AFRICAINS, AINSI QU'AU BANGLADESH ET AUX PERSONNES DEPLACEES DU LAOS.

AU DELA DE CETTE PREMIERE MESURE D'APPLICATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE, LA COMMISSION SE PROPOSE DE PRE-

SENTER DANS LES PROCHAINS JOURS AU CONSEIL LES ORIENTATIONS CONCRETES POUR LA MISE EN OEUVRE DU 2EME VOLET DE CE PLAN QUI CONCERNE LES ACTIONS COORDONNEES D'APPUI AUX STRATEGIES ALIMENTAIRES NATIONALES.

LA COMMISSION DEVRAIT EGALEMENT SOUMETTRE PROCHAINEMENT AU CONSEIL SES PROPOSITIONS CONCERNANT LE PROGRAMME POUR L'AIDE ALIMENTAIRE EN 1982.

4.11 TEXTILES AMF

UN ACCORD EST INTERVENU A GENEVE LE 22 DECEMBRE PERMETTANT DE CONCLURE LES NEGOCIATIONS POUR L'EXTENSION DE L'ARRANGEMENT JUSQU'AU 31 JUILLET 1986. LES TEXTES ARRETES TIENNENT TRES LARGEMENT COMPTE DES PREOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTE ET LUI PERMETTENT DE NEGOCIER DES ACCORDS BILATERAUX AVEC LES PRINCIPAUX FOURNISSEURS :

- AVEC LES PAYS DOMINANTS : REDUCTION DE L'ACCES AVEC COMPENSATION POSSIBLE SOUS FORME DE TRAFIC DE PERFECTIONNEMENT PASSIF.
- AVEC L'ENSEMBLE DES FOURNISSEURS, CLAUSE "ANTI-SURGE" POUR LES ACCROISSEMENTS BRUTAUX D EXPORTATIONS.

LA COMMISSION A RECOMMANDE AU CONSEIL D'ADOPTER LE NOUVEAU PROTOCOLE SOUS RESERVE DE LA CONCLUSION, D'ICI LA FIN DE 1982, D'ACCORDS BILATERAUX SATISFAISANTS AVEC LES PRINCIPAUX FOURNISSEURS. EN MARQUANT SON ACCORD, LE CONSEIL DEVRAIT FIXER LES PLAFONDS APPLICABLES AUX IMPORTATIONS DE TOUTES PROVENANCES, Y COMPRIS AUX PAYS MEDITERRANEENS BENEFICIANT DE REGIMES PREFERENTIELS.

5. DIVERS

DEPUIS LE 11 JANVIER 1982, LE TELEX HEBDOMADAIRE RELEVE DU NOUVEAU SERVICE SPECIALISE DU SECRETARIAT GENERAL "INFORMATION INTERNE - STAGES" DONT LA RESPONSABILITE A ETE CONFIEE A M. COLMANT SOUS L'AUTORITE DE M. BECK.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

•
EURCOM WSH

21877 COMEU B N